



USSP Arts Martiaux  
159 rue Marcel Cachin  
37700 Saint-Pierre-des-Corps

**INSCRIPTION 2023-2024**

**KARATE KYOKUSHINKAI ENFANT / COMPETITION**  
**Groupe 1 (7 à 9 ans) (2014 à 2016)**

à joindre au dossier d'inscription: **certificat médical**  (ou date RDV \_\_\_\_\_)  
**questionnaire médical**

<b>A D H É R E N T</b>	<b>NOM</b> _____ <b>PRENOM</b> _____
	DATE NAISSANCE _____ Sexe : Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>
	ADRESSE _____
	CODE POSTAL _____ VILLE _____
	TEL _____ MAIL _____
	Personne à prévenir en cas d'urgence _____ TEL _____

<b>C O U R S</b>	les catégories sont données à titre indicatif ; le professeur décide en fonction du gabarit et de l'expérience de l'enfant
	<p><b>KARATE KYOKUSHINKAI</b> (Enfants entre 2014 et 2016)</p> <input type="checkbox"/> groupe 1 (2014-2015-2016) <ul style="list-style-type: none"> <li>mardi 17h45 - 18h45</li> <li>jeudi 17h30 - 18h30</li> </ul> <input type="checkbox"/> cours compétition <ul style="list-style-type: none"> <li>mercredi 18h00 - 19h00</li> </ul>
	Je demande la prise d'une licence à la FFK par le club.

Je soussigné \_\_\_\_\_ (ou responsable légal de l'enfant (si mineur)) inscrit aux cours de la section Arts Martiaux, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des clauses suivantes :

- Les cours commenceront le lundi 04 septembre 2023 et se termineront fin juin 2024. Il n'y aura pas cours les jours fériés et les vacances scolaires.
- Le certificat médical ou questionnaire de santé est exigé pour pouvoir monter sur le tatami. Tout changement d'état de santé de l'enfant doit être signalé à l'éducateur.**
- J'autorise  Je n'autorise pas  , les photographies ou films de mon enfant afin de promouvoir le club.
- Les parents ont l'obligation de vérifier la présence effective du professeur et la prise en charge de l'enfant avant de le laisser, les membres du bureau et le professeur ne pourront être tenus responsables en cas d'accident survenant en l'absence du professeur ou de personnel d'encadrement.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents dès la fin du cours (sortie du tatami).

Fait à Saint Pierre des Corps, le \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent ou du responsable légal avec la mention " lu et approuvé".

**5. Aucun remboursement ne sera effectué après la période d'essai sauf à titre exceptionnel et après décision du bureau de l'association (modalités à demander si besoin).**

<b>T A R I F</b>	<b>cotisation annuelle totale</b>		<b>détail du prix</b>		<b>REMISES</b>		
	<b>200 €</b>		licence FFKDA <b>40 €</b>	Adhésion <b>20 €</b>	sur les heures de cours uniquement		
	Prix de revient d'une heure de cours : 1,33 €/h avec compétition 2,00 €/h sans compétition		Cours <b>140 €</b>	à partir de l'adhésion du 2ème adhérent			
				réduction pour le 2ème adhérent -20 €			
				réduction pour le 3ème adhérent -10 €			
				réduction pour le 4ème adhérent -20 €			
				réduction pour le 5ème adhérent -20 €			
				réductions cumulables			
				nombre d'adhérents de la même famille : .....	Total remise		
<b>200 €</b>							
<b>P A I E M E N T</b>	<b>TOTAL :</b>		<b>Pas de centimes</b>		N° de chèque / banque		
			<b>CHEQUE 1 : MINIMUM 60 €</b>		Montant		
			<b>CHEQUE 2</b>				
			<b>CHEQUE 3</b>				
		<b>Informations administratives</b>		nom sur les chèques :			
				nom de l'adhérent :			